

# DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Conseil municipal du 12 février 2022

- ▶ Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les communes d'au moins 3500 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3500 habitants et plus, ainsi que dans les départements (articles L 2312-1, L 5211-36 et L 3312-1 du CGCT).
- ▶ Il doit être tenu par l'organe délibérant dans les deux mois précédant l'examen du budget.
- ▶ Il a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

**Le vote du Budget Primitif 2022 aura lieu le 26 mars 2022.**

- ▶ Le contexte économique et budgétaire pour 2022
- ▶ Les éléments de rétrospective financière
- ▶ Les orientations du budget 2022
- ▶ La programmation pluriannuelle des investissements (PPI)
- ▶ La synthèse des orientations budgétaires 2022



# LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET BUDGETAIRE POUR 2022

# UNE REPRISE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ?

- ▶ L'activité économique en France a retrouvé en 2021 son niveau d'avant-crise.
  - ▶ Un PIB 2021 au final de + 7 %, après - 8 % en 2020.
  - ▶ L'estimation 2022, de + 3,6 %, est sous la menace de la nouvelle vague épidémique de début d'année.
  - ▶ La France devrait retrouver ensuite son niveau structurel, plus faible, de croissance : + 2,2 % en 2023 et + 1,4 % en 2024.

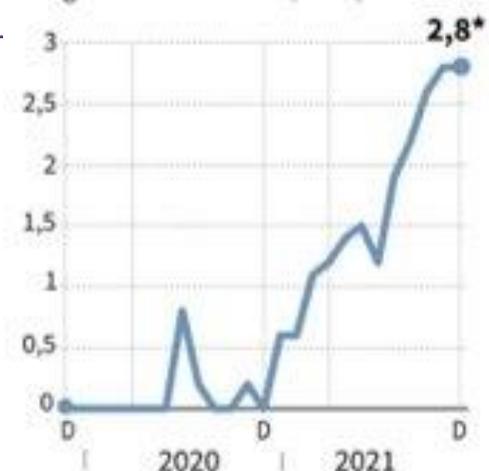


# UNE REPRISE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ?

## L'inflation devrait connaître un pic en 2022

- Les tensions sur le prix du pétrole entraînent de fortes hausses des prix de l'énergie et des produits manufacturés.
- Après +2,1% en 2021, elle pourrait atteindre +2,7% au première semestre 2022 pour ensuite redescendre en dessous de 2 %.

Évolution des prix à la consommation, en glissement annuel (en %)

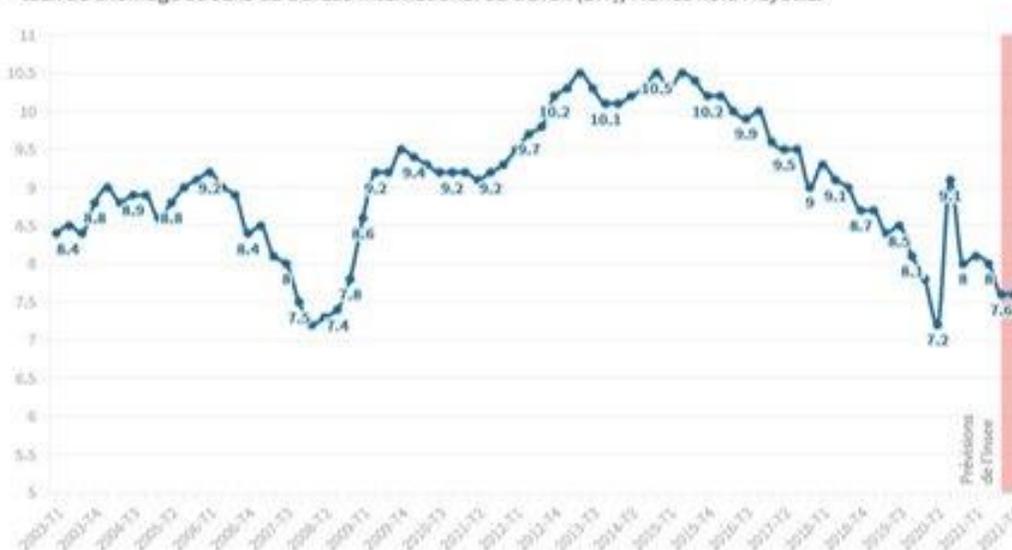


\*résultats définitifs

Source : Insee



\* taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), France hors Mayotte.



Source: Insee, enquête Emploi, séries longues sur le marché du travail.

## Le chômage devrait poursuivre sa lente décrue

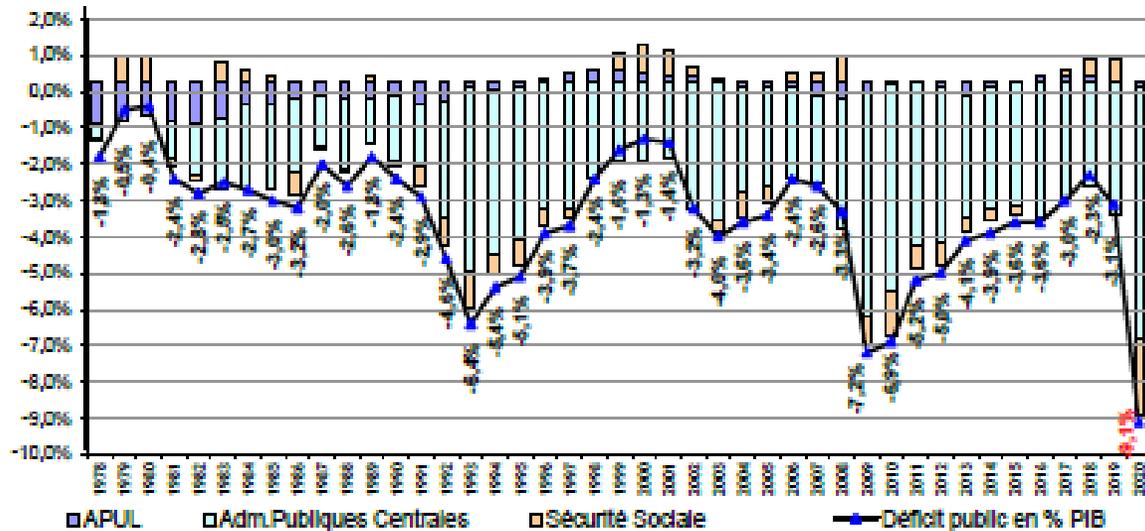
- Après une remontée liée à la crise en 2020 (9,1%), le taux de chômage s'établit à 8 % fin 2021.
- Il pourrait être de 7,9 %\* en 2022.
- Puis il diminuerait chaque année de 0,1 % en 2023 et 2024\*.

\* Estimation Banque de France, décembre 2021

# MAIS DES COMPTES PUBLICS DURABLEMENT DEGRADEES

- Sous l'effet des mesures d'urgence liées à la crise sanitaire mais aussi du plan de relance de 2021, le déficit public s'est considérablement dégradé en 2020 (-9,1 % du PIB).
- En 2021, le déficit public serait compris entre -7% et -8%.
- La loi de finances pour 2022 révisée l'estime à -5%.
- Le remboursement de la « dette COVID » est projeté sur deux décennies.

Déficit public au sens de Maastricht en % PIB



	en % PIB		en milliards d'euros (Md€)		Variation	
	2019	2020	2019	2020	en Md€	en %
<b>Solde public</b>	2019	2020	2019	2020	en Md€	en %
Adm. Publiques Centrales	-3,6%	-6,8%	-88,1	-156,3	-68,2	+77,4%
APUL (1)	0,0%	-0,2%	-1,1	-4,2	-3,1	+286,2%
Sécurité Sociale	0,6%	-2,1%	14,5	-48,7	-63,2	+436,0%
<b>Ensemble</b>	<b>-3,1%</b>	<b>-9,1%</b>	<b>-74,7</b>	<b>-209,2</b>	<b>-134,5</b>	<b>+180,1%</b>

(1) Administrations Publiques Locales

Source : FCL - Gérer la Cité - Comptes de la Nation

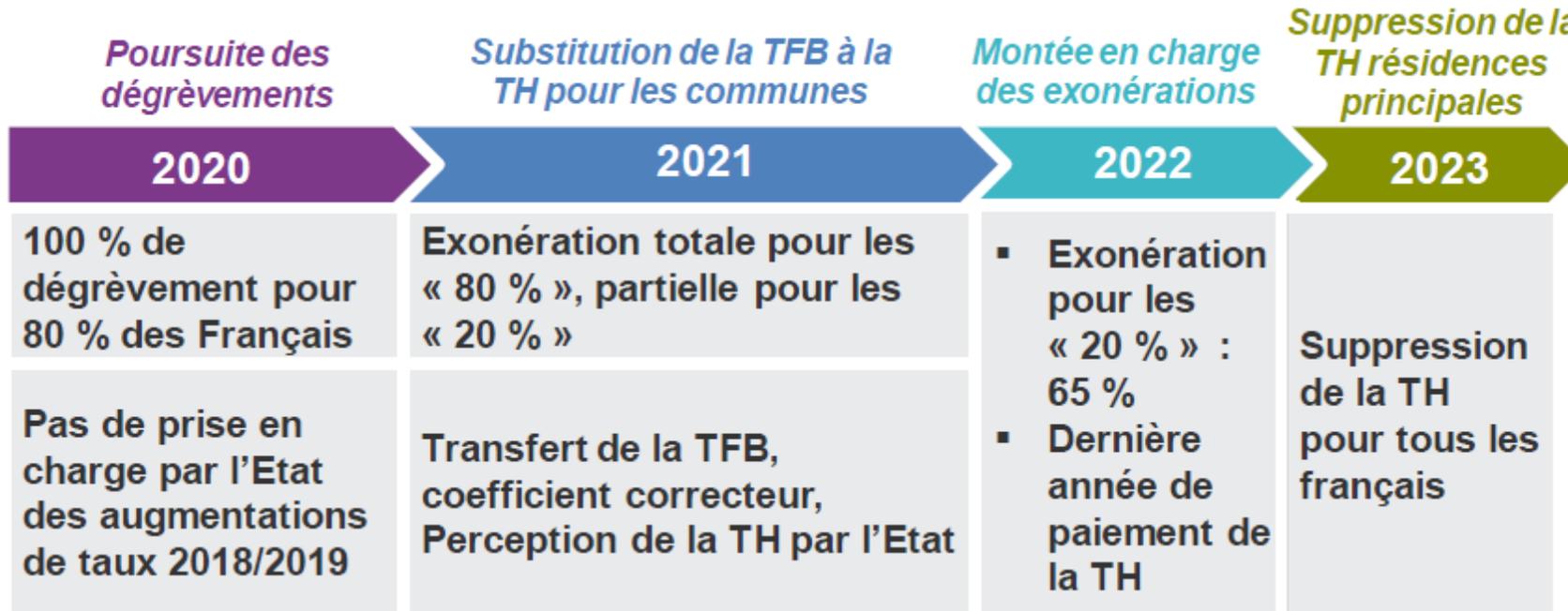
# MAIS DES COMPTES PUBLICS DURABLEMENT DEGRADEES

- Les collectivités locales ont également été impactées, mais dans une moindre mesure.
- La baisse de leurs recettes de fonctionnement les a conduites à dépenser moins en investissement.

	Collectivités Locales				Etat			
	2019	2020	Md€	%	2018	2019	Md€	%
<i>Recettes de fonctionnement</i>	234,9	229,5	-5,4	-2,3%	399,2	365,4	-33,8	-8,5%
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	187,2	187,6	+0,4	+0,2%	466,4	499,6	+33,1	+7,1%
Capacité d'autofinancement	47,7	41,9	-5,8	-12,1%	-67,2	-134,2	-67,0	+99,6%
<i>Dépenses d'investissement hors emprunt</i>	59,6	55,3	-4,4	-7,3%	36,8	62,7	+25,9	+70,4%
<i>Recettes d'investissement hors emprunt</i>	13,2	13,3	+0,2	+1,4%	18,3	17,5	-0,8	-4,3%
Besoin de financement des investissements	46,5	41,9	-4,5	-9,8%	18,5	45,2	+26,7	+144,4%
<b>Solde public</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,2</b>	<b>-99,0%</b>	<b>-85,7</b>	<b>-179,3</b>	<b>-93,7</b>	<b>+109,3%</b>

Source : FCL - Gérer la Cité - Comptes de la Nation

# FISCALITE : LA DERNIERE ANNEE DE PAIEMENT DE LA TH



↓  
*Dernière année de perception de la TH par la Ville*

↓  
*Nouvelles recettes de TFB et abondement de l'Etat*

- La Ville perçoit désormais uniquement les taxes foncières. Le taux de la TFPB, **36,99%**, correspond à la somme de l'ex part communale (20,70%) et de l'ex part départementale (16,29%)
- Les recettes de taxe d'habitation sont compensées par le transfert de la part départementale de foncier bâti, ajustée d'un coefficient correcteur.

# LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2022 (PLF)

- ▶ La loi ne prévoit pas de grands bouleversements pour les collectivités territoriales :
  - ▶ Les dotations versées par l'Etat sont globalement stables.
  - ▶ Le soutien à l'investissement local est poursuivi et abondé (+350 millions €).
  - ▶ Aucun nouveau dispositif contractuel avec les collectivités n'est prévu.



- ▶ **MAIS :**
  - ▶ la loi de de finances 2022 prévoit une réforme des indicateurs financiers pris en compte dans le calcul des fonds de péréquation (avec notamment l'intégration des droits de mutation).
  - ▶ La loi de finances 2023 et la loi de programmation des finances publiques associée devront prévoir les mesures de redressement des comptes publics, auxquelles nécessairement les collectivités locales devront contribuer, sans que les modalités n'en soient encore connues.

# ELEMENTS DE RETROSPECTIVE FINANCIERE

# LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2020

L'épargne a presque doublé entre 2014 et 2020.

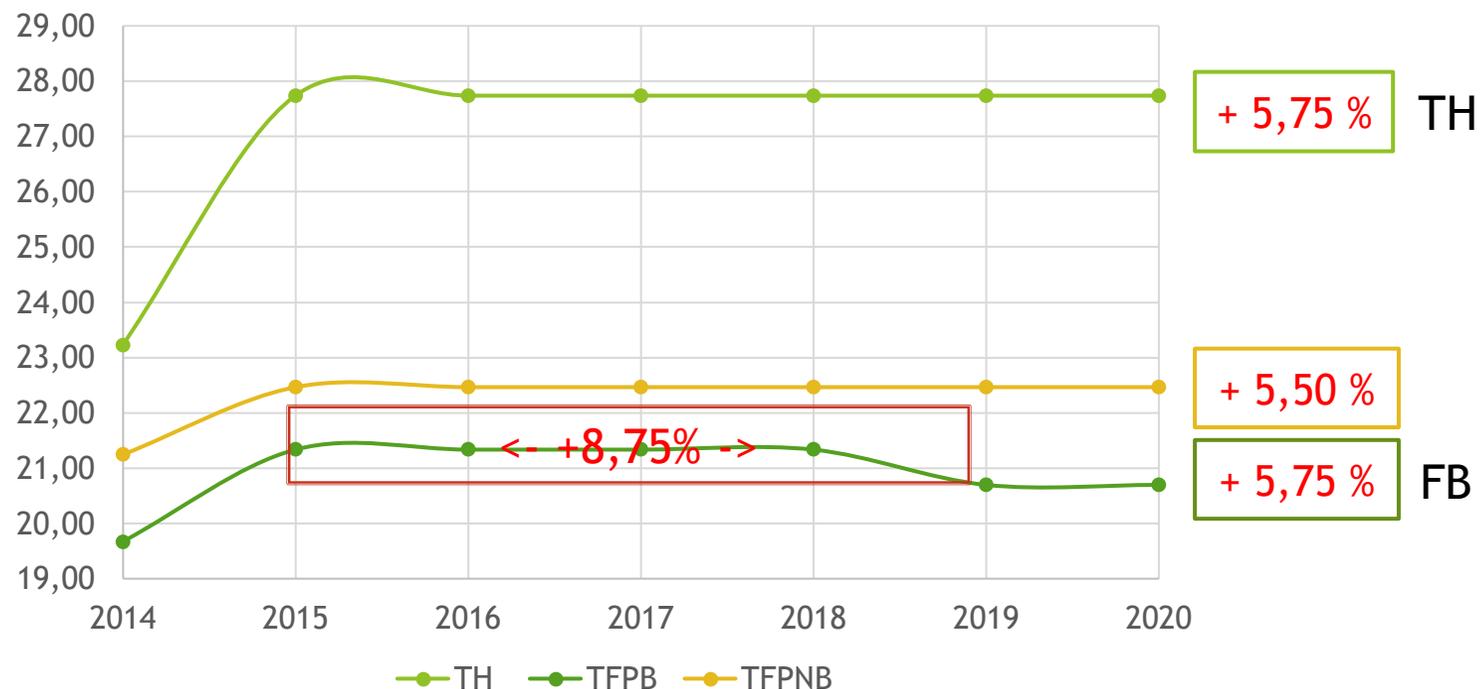
	En M€	
Epargne brute 2014 (hors cessions)	5,7	
Baisse de la dotation forfaitaire	-3,9	Impact de la contribution au redressement des finances publiques et de l'écrêtement péréqué
Amélioration de la péréquation	2,7	L'amélioration de l'épargne provient également du gain engendré sur le FPIC à partir de 2016 (du fait de la création de l'EPT)
Croissance des produits fiscaux	7,5	Effet bases et modification de la politique fiscale
Evolution des dépenses de gestion (1)	-2,6	
Autres effets	1,5	
Epargne brute 2020 (hors cessions)	10,9	

(1) : dépenses de personnel, charges à caractère général, autres dépenses de gestion courante

Mais cela est essentiellement dû à la croissance des produits fiscaux.

# LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2020

## EVOLUTION DES TAUX DE FISCALITE 2014 - 2020



C'est avant tout la hausse des taux, sur la période 2015- 2019, qui a permis à l'épargne de progresser ( soit 3 millions sur les 5, 2 millions de progression)

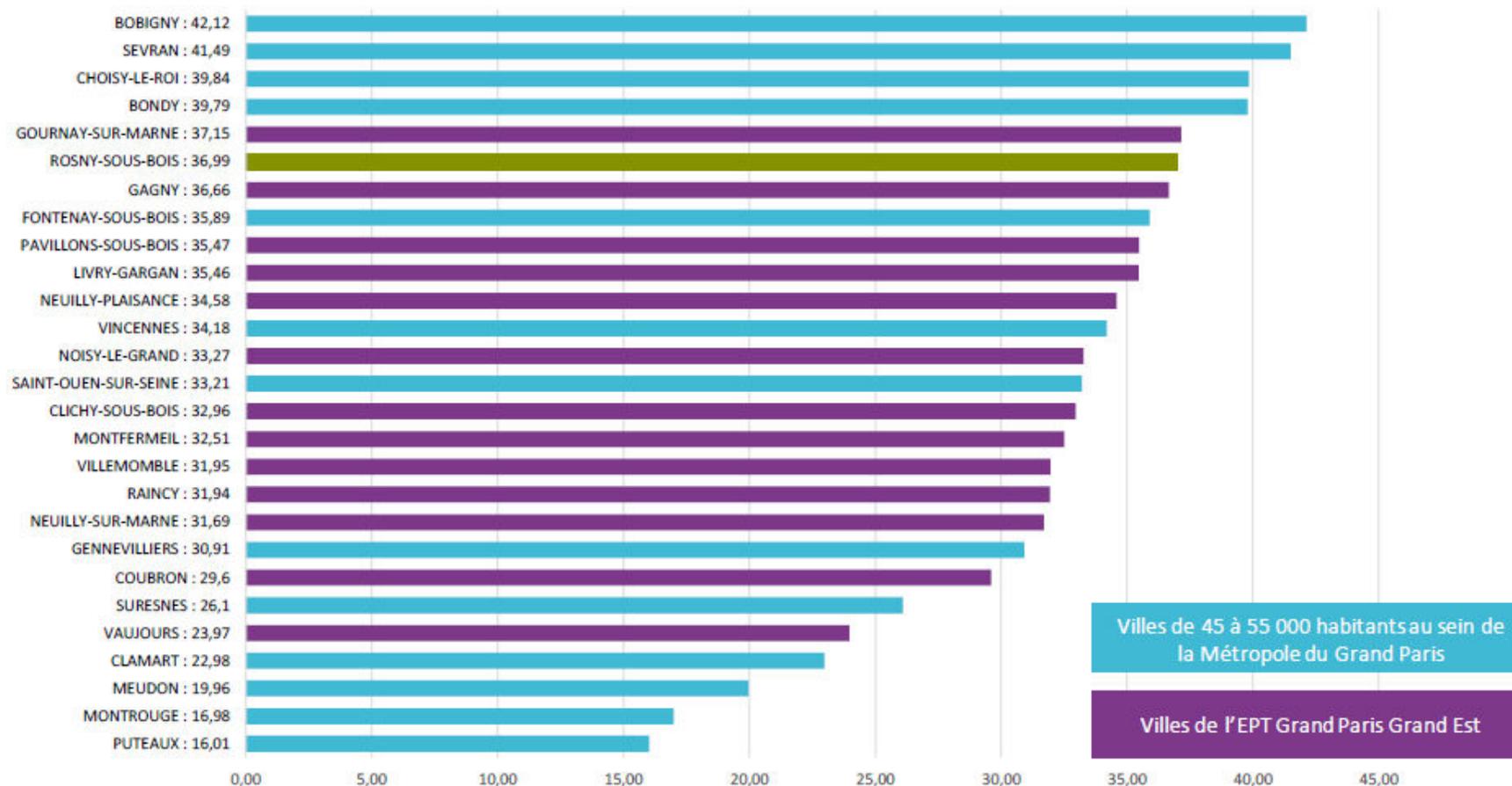
\*2015 : Pour la TH, la hausse a été en fait de 10,75% pour le contribuable puisqu'il y a aussi eu une diminution de l'abattement général à la base qui est passé de 15 à 10 %.

	2014	2015*	2016	2017	2018	2019	2020
TH	23,23	27,74	27,74	27,74	27,74	27,74	27,74
TFPB	19,67	21,34	21,34	21,34	21,34	20,70	20,70
TFPNB	21,25	22,47	22,47	22,47	22,47	22,47	22,47

# LA SITUATION FINANCIERE A FIN 2020

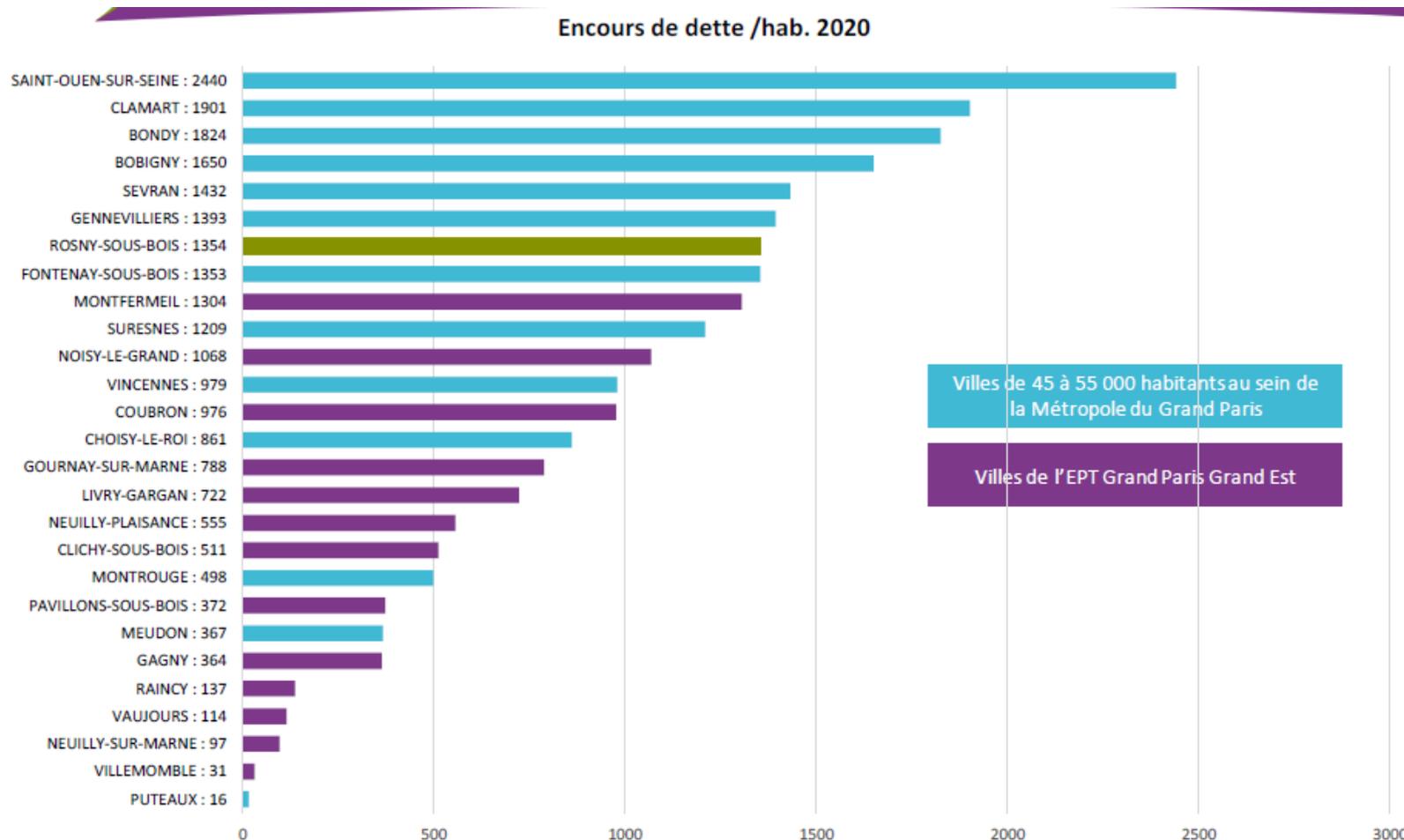
A l'échelle de l'EPT, Rosny-sous-Bois se place en avant dernière position sur l'échelle de la pression fiscale, après Gournay-sur-Marne.

Taux de foncier bâti (y compris ex part départementale) 2020

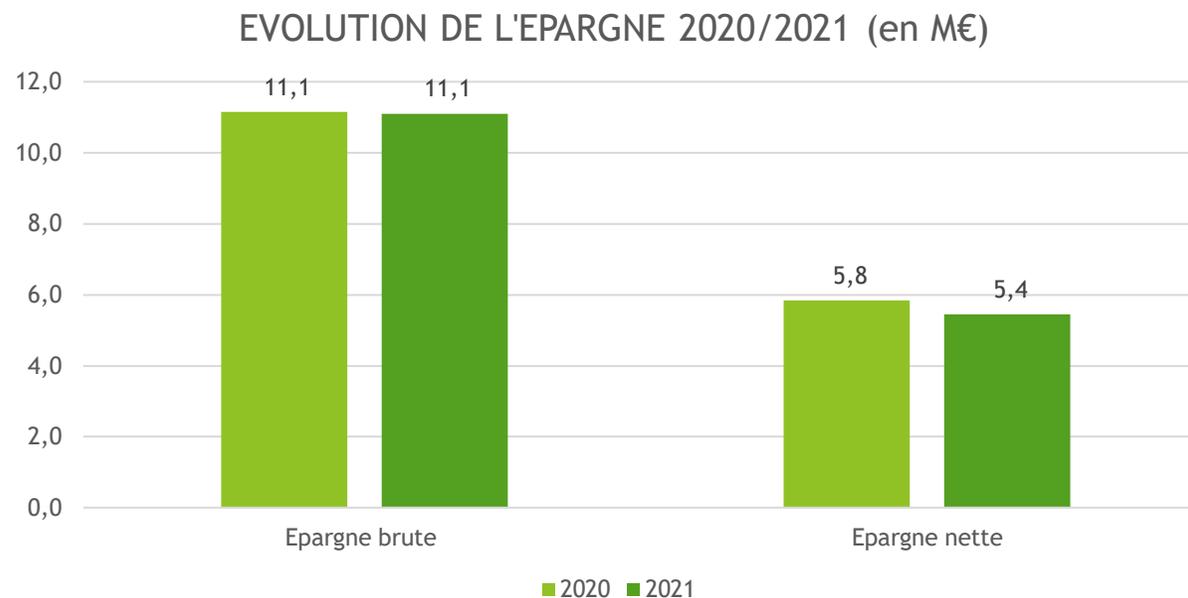


# LA SITUATION DE LA DETTE A FIN 2020

L'encours de dette de la Ville se situe plutôt en médiane haute.



La Ville a parfaitement maintenu son autofinancement de la section d'investissement en 2021.



# PREMIERS RESULTATS 2021

Le volume des investissements 2021 (27,5 M€), financés par l'enveloppe d'emprunt de 17,45 M€, explique l'évolution de la dette.

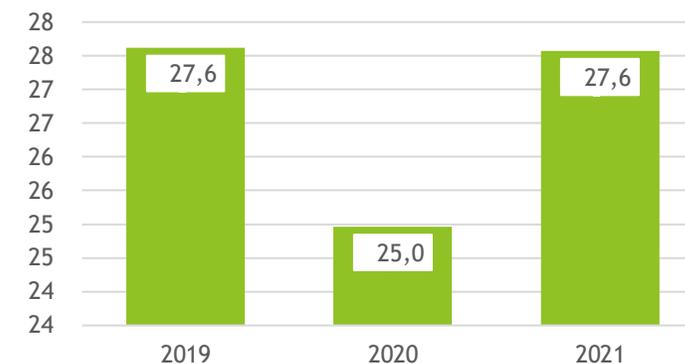
Encours de la dette par habitant  
(en €)



Evolution du volume de l'encours de  
dette (en M€)



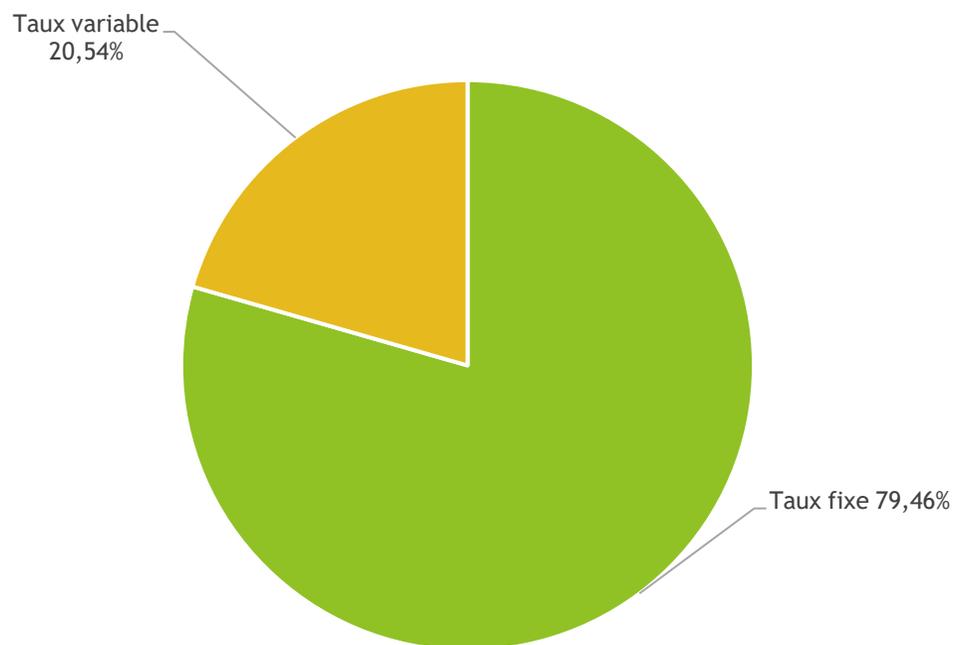
Evolution des dépenses  
d'investissement  
2019 - 2021 (en M€)



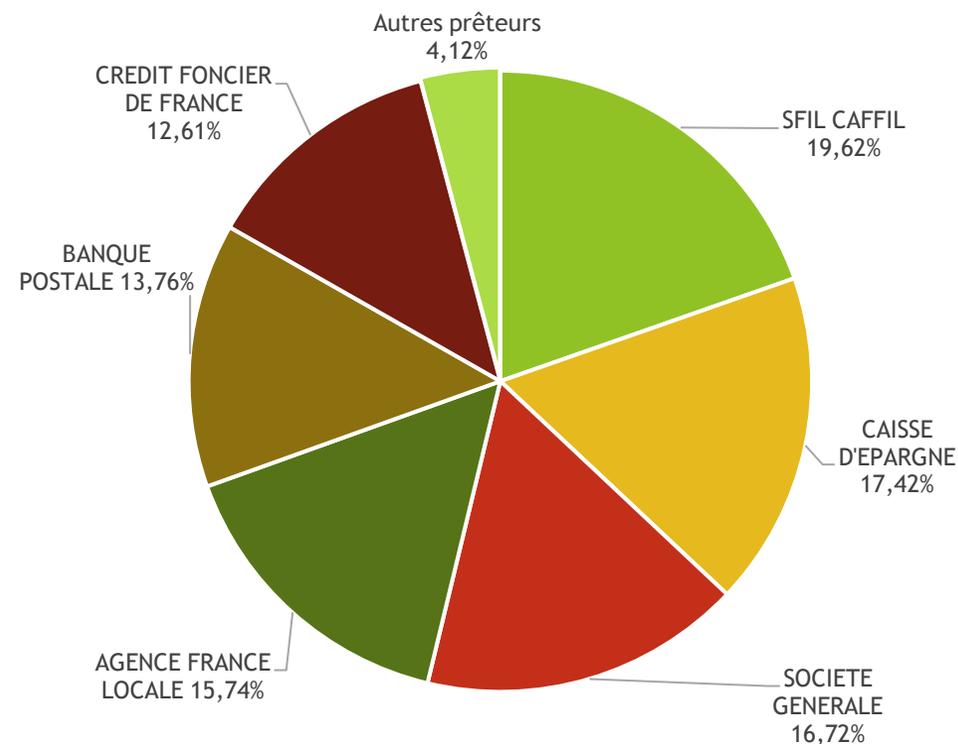
En 2021, le niveau des dépenses d'investissement s'élève de nouveau à 27,6 M€, niveau le plus élevé jamais atteint.

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette était de 77 M€ (1 667 €/hab.) pour un taux moyen de 1.56 %.

Une dette sécurisée...



... avec un portefeuille diversifié.



La durée théorique de remboursement de la dette au regard de l'épargne (7 ans) reste à fin 2021 bien inférieure au niveau prudentiel (12 ans)

- ▶ Le niveau d'épargne dégagé à l'issue du précédent mandat s'explique pour l'essentiel par le recours au levier fiscal et, à moindre effet, par l'impact de la création de l'EPT Grand Paris Grand Est sur la péréquation.
- ▶ La nouvelle municipalité entend continuer à mettre en œuvre son programme, en fonctionnement et en investissement:
  - ▶ en respectant son engagement de ne pas augmenter les taux et les tarifs ;
  - ▶ en préservant au maximum la capacité d'épargne de la Ville.

# LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2022

# LA STRATEGIE FINANCIERE POUR 2022

1. Un maintien des taux d'imposition à leur niveau 2020 (TFPB 36.99 % - TFPNB 22.47 %).
2. Une non-augmentation des tarifs municipaux à destination des familles ; les tarifs de la cantine et de la piscine ont même baissé en 2021.
3. Un endettement supplémentaire maîtrisé et proportionné aux besoins du Plan Ecoles (de 14 à 15 M€ compte-tenu d'une charge nette en investissement estimée à 9 M€).
4. Un volume d'investissement ambitieux (entre 32 et 33 M€) tout en conservant une épargne suffisante.
5. Une adaptation des charges de personnel aux priorités du mandat et à la capacité financière de la Ville.

# 2022 - ANNEE DE DEPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

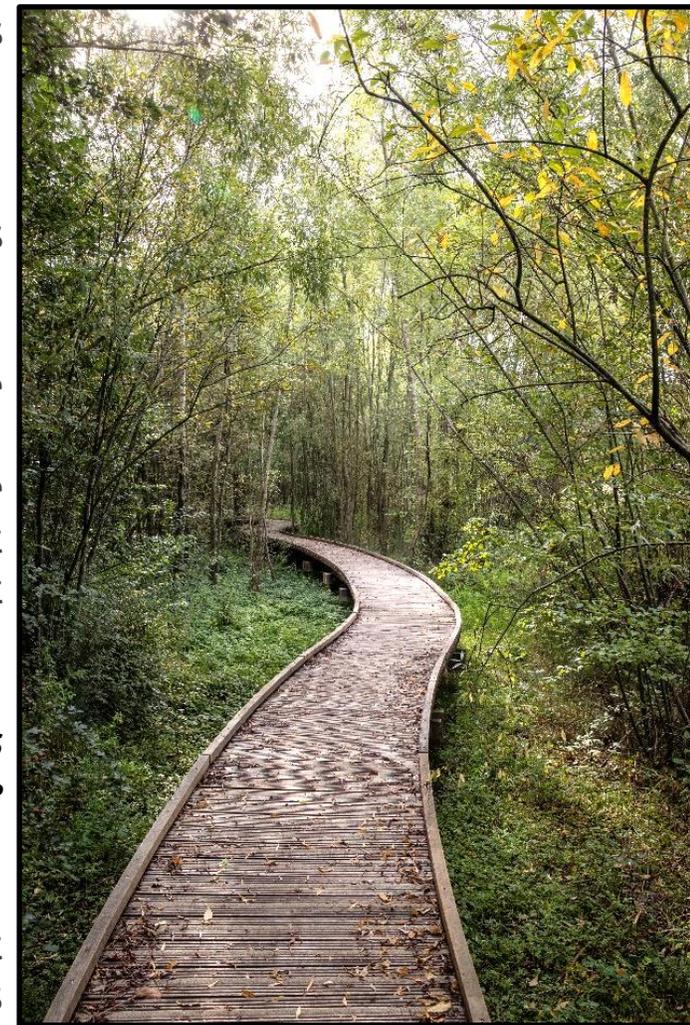
- ▶ 2021 : Année de transition, de gestion de crise et de mise en place des premières actions du mandat.
- ▶ 2022 : Véritable année de déclinaison du programme et des priorités du mandat.

L'éducation et le cadre de vie constituent les axes majeurs de ce budget 2022 sans oublier la sécurité et le renforcement du lien social.

- ▶ L'année 2022 est marquée, de nouveau, par la livraison d'un groupe scolaire sur le secteur Coteaux Beauclair, avec 21 classes ouvertes à terme.
- ▶ Ce nouvel équipement, associé à la mise en service en année pleine du groupe scolaire Simone Veil et du parc nature du plateau d'Avron, entraînent nécessairement une augmentation des charges courantes (dépenses d'entretien et de gestion courante, énergie, charges de personnel...).

*A titre d'exemple, pour le parc du plateau d'Avron, les dépenses supplémentaires s'élèvent à 170 000 € soit 50 000 € en charges courantes et 120 000 € en masse salariale.*

Les évolutions de dépenses en fonctionnement et en investissement traduisent clairement ces priorités ; c'est ainsi que les moyens donnés aux espaces publics progressent à hauteur de 3,1M€.



Parc du Plateau d'Avron

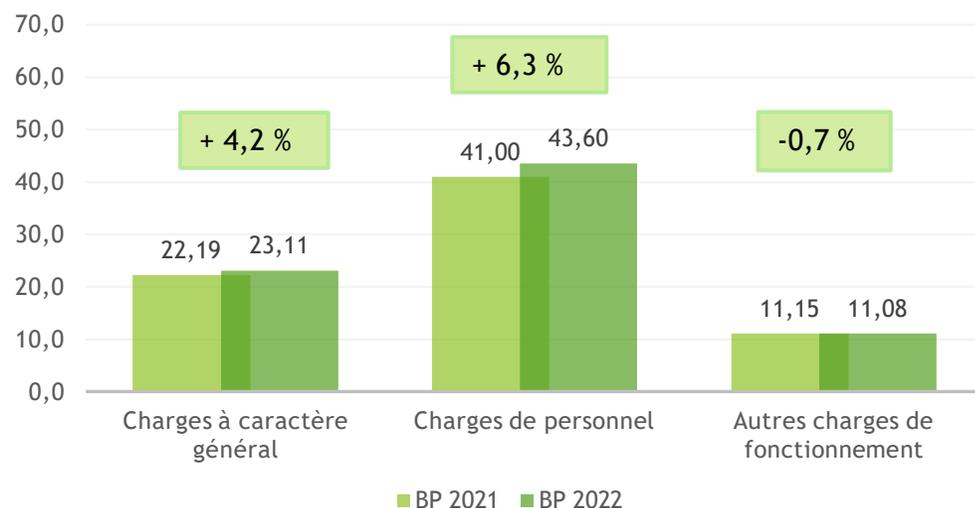
# LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

- ▶ Une haute offre de service aux Rosnéens est réaffirmée, de même que le soutien de la Ville au centre de vaccination et aux actions de dépistage.
- ▶ Si les mesures sanitaires le permettent, tous les temps d'échange et de concertation avec les habitants, annoncés en 2021 (Rencontres de quartiers, brocante...) seront enfin mis en œuvre tandis que les événements forts proposés en 2021 (Festival Musicoparc, saison culturelle, animations estivales dans les quartiers, Rosny-Plage...) seront réitérés et réinventés.
- ▶ En matière culturelle, l'année sera marquée par :
  - ▶ La remise en peinture du Cercle J et son réaménagement
  - ▶ La création d'une pièce exceptionnelle pour les 50 ans du conservatoire
  - ▶ Le renforcement de la programmation de l'espace Simenon
- ▶ Le lien social sera renforcé par :
  - ▶ Des ateliers supplémentaires au cercle Boissière (chants, zumba...)
  - ▶ 4 projets de chantiers participatifs d'insertion
  - ▶ L'augmentation des budgets alloués aux actions de prévention : dispositif ACTE (Accueil des Collégiens Temporairement Exclus), PRE (Programme de Réussite Educative) et ateliers IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil) dans les écoles élémentaires
  - ▶ La création d'une permanence Victimologie pour les femmes
  - ▶ Le maintien du soutien apporté aux associations et notamment à l'AGG.

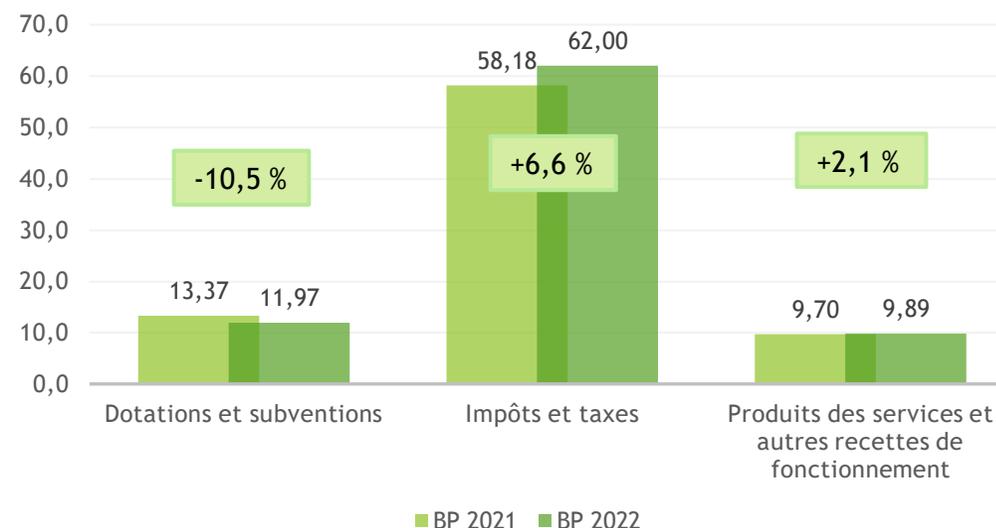
# LES GRANDS EQUILIBRES EN FONCTIONNEMENT POUR 2022

L'évolution des dépenses de fonctionnement devrait être de 4.6 % (+3,5 M€) et celles des recettes de 3.2 % (+2,6 M€).

### EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en M€)

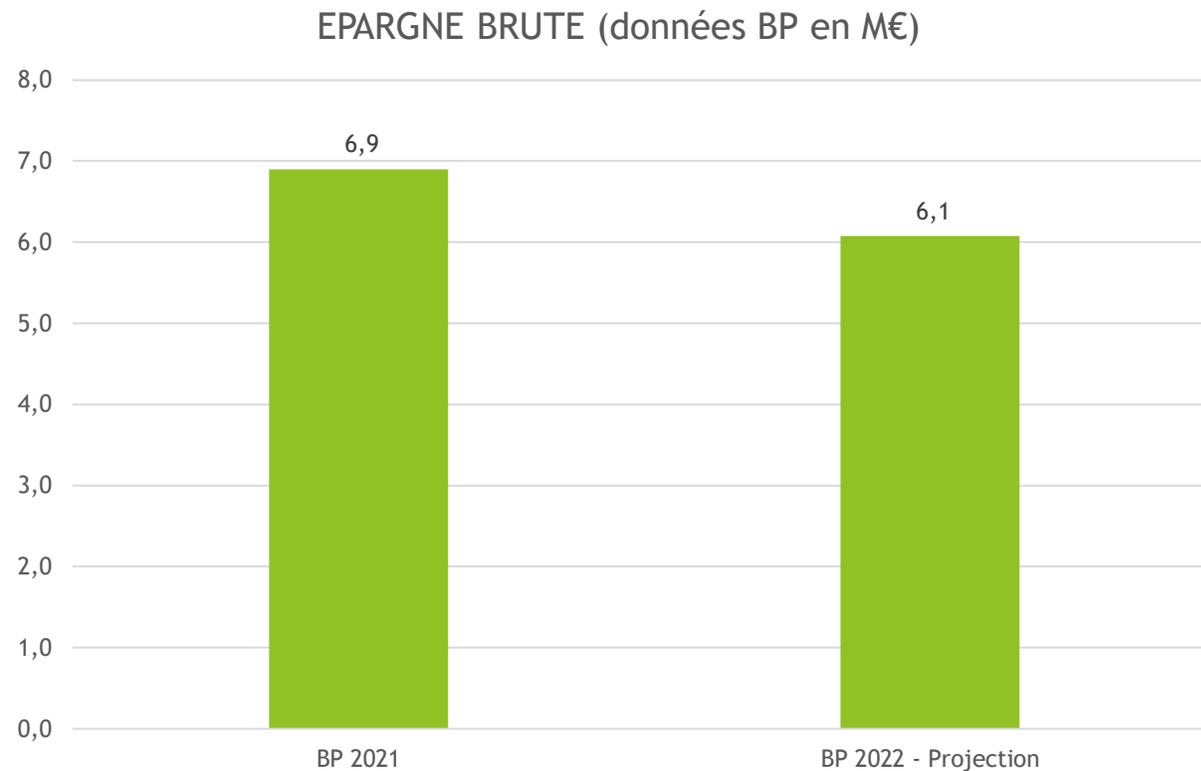


### EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en M€)



# L'EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT ENTRE 2021 ET 2022

La variation de l'autofinancement ne devrait être que de -800 000 €.



Il est à préciser que certaines dépenses ont été transférées de la section d'investissement à la section de fonctionnement :

- Acquisition de licences informatiques pour 95 000 € ;
- Dépenses relatives à la mobilité suite au transfert de la compétence à l'EPT GPGE 21 000 €.

La variation de l'épargne brute est donc en réalité de seulement -685 000 €.

# L'EVOLUTION DES CHARGES HORS FRAIS DE PERSONNEL

L'évolution nette des charges hors frais de personnel devrait s'élever à 0,9 M€.

Alors que près de la moitié de l'augmentation des dépenses relève de contraintes institutionnelles ou contractuelles, d'autres dépenses correspondent à des choix politiques.

Les principales augmentations obligatoires sont :

- ▶ Contribution au Fonds de compensation des charges transférées (FCCT) - GPGE : + 220 000 €
- ▶ Prise en charge des renouvellements des licences informatiques en section de fonctionnement liée à une réforme de la M14 (auparavant valorisé en investissement) : + 95 000 €
- ▶ Augmentation contractuelle des charges de la DSP Piscine : + 72 000 €
- ▶ Frais d'organisation des élections présidentielles et législatives : + 40 000 €

Les abondements de crédits envisagés :

- ▶ Propreté urbaine et espaces verts (Prestation de désherbage, entretien du parc du Plateau d'Avron...) : + 185 000 €
- ▶ Social - solidarité : + 162 000 € (dont subvention CCAS)
- ▶ Actions Vie des Quartiers : + 73 000 €
- ▶ Mission d'accompagnement à la concertation - Agenda 2030 : + 40 000 €
- ▶ Vidéo-protection : + 25 000 €



# LES DEPENSES DE PERSONNEL POUR 2022

- ▶ **Les charges de personnel devraient augmenter de 6,3% soit +2,6 M€ entre 2021 et 2022.**
- ▶ Cette évolution s'explique :
  - Par un ajustement au réalisé 2021 : **+ 600 000 €**
  - Par des éléments incompressibles, soit en 2022 : **+ 700 000 €**
    - Le glissement vieillesse technicité : + 350 000 €
    - La refonte des grilles des catégories C : + 220 000 €
    - La tenue de quatre tours de scrutin : + 70 000 € <sup>(1)</sup>
    - Divers mesures techniques <sup>(2)</sup> : + 60 000 €
  - Par la volonté de mettre en place un dispositif de mutuelle/prévoyance pour les agents : **+ 100 000 €**
  - Par des choix politiques assumés de créations de postes dans les secteurs prioritaires : **+ 1 200 000 €**
    - Coût 2022 des créations de postes 2021: **+ 850 000 €**
    - Coût des créations de postes 2022 : **+ 350 000 €**

*(1) Toutes charges comprises, les dépenses liées aux 4 tours de scrutins s'élèvent donc à 110 000 €.*

*(2) Hausse des charges patronales, des indemnités de cherté de vie, de fin de contrat, allocations pertes d'emploi, assurance, médecine du travail, prestations sociales, indemnités rupture conventionnelle.*

# LES DEPENSES DE PERSONNEL POUR 2022

- Les créations de postes 2021 et 2022 répondent au choix de dimensionner les effectifs aux priorités et ambitions du mandat.

Priorité communale 2021	Postes	Coût report 2022
Plan écoles - renforcement des ressources techniques et administratives	2 architectes projets 1 technicien travaux bâtiments 1 rédacteur financier 1 juriste marchés publics	180 000 €
Education	4 ATSEM 6 agents d'entretien 3 animateurs Vacataires	290 000 €
Cadre de vie	4 postes espaces verts	120 000 €
Sécurité	1 policier municipal 2 gardiens de parc 2 vidéo opérateurs	120 000 €
Lien social	1 chargé de projets innovation à la FAN 1 conseiller médiateur numérique 1 psychomotricienne petite enfance	70 000 €
Accueil citoyen	1 chef de service gestion relation usagers 1 chef d'unité pilotage qualité	70 000 €

# LES DEPENSES DE PERSONNEL POUR 2022

Les créations de postes 2022 concernent essentiellement le cadre de vie et plus particulièrement la propreté urbaine, avec la création de la brigade environnement .

Priorité communale 2022	Postes	Coût 2022
Cadre de vie	6 postes propreté urbaine 4 postes brigade de l'environnement 1 poste au service cadre de vie de la Direction vie des quartiers 1 poste de chargé d'opérations d'aménagement d'espaces publics	310 000 €
Lien social	1 coordinateur local de santé 1 service civique suivi de BAFA 2 services civiques à l'Unité prévention de la vie des quartiers	40 000 €

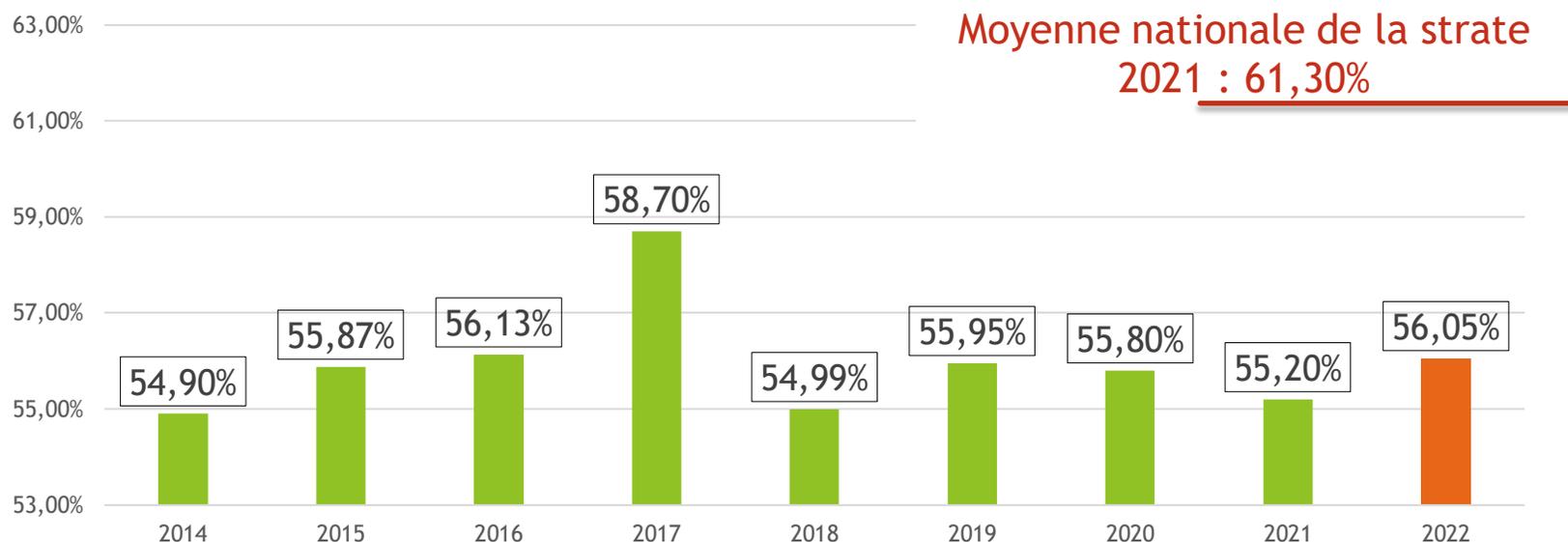
*Les postes Education seront ouverts au budget supplémentaire, en fonction des estimations d'ouverture de classes pour la rentrée 2022/2023. Une somme de 250 000 € est réservée à cet effet dans l'affectation du résultat 2021.*

*De la même façon, les dépenses liées à la poursuite du centre de vaccination seront inscrites au budget supplémentaire.*

# LES DEPENSES DE PERSONNEL POUR 2022

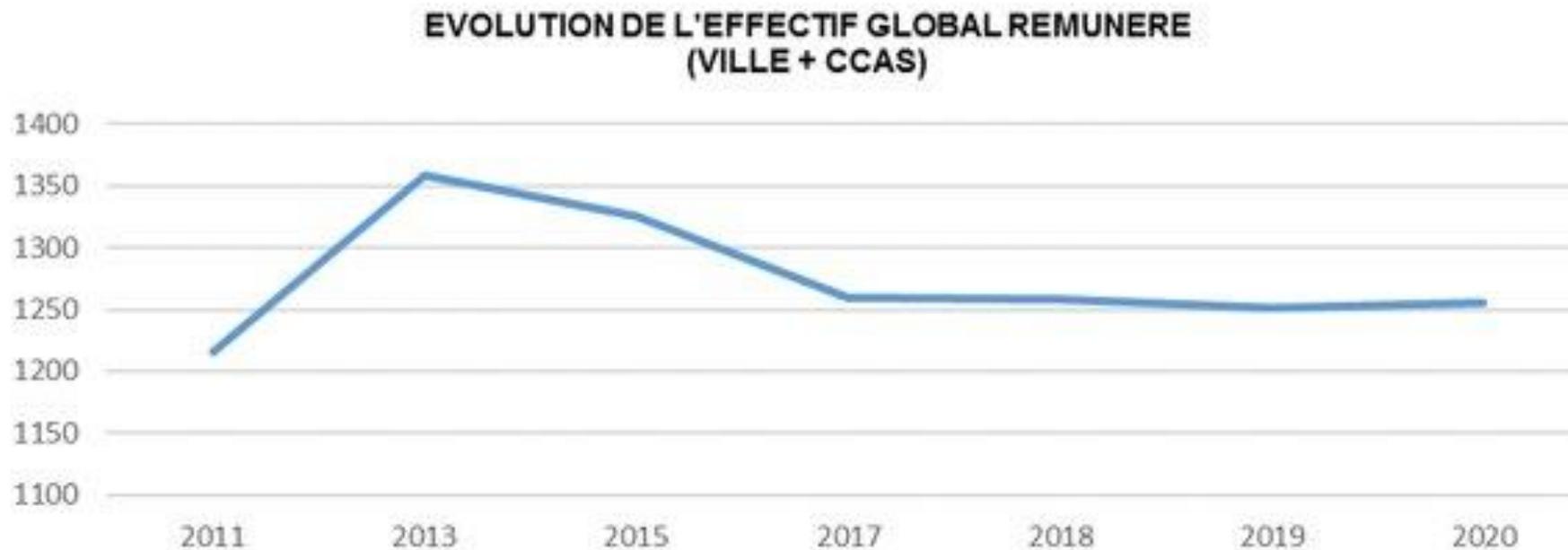
- ▶ Le niveau 2022, au regard des ratios de structure, ne montre pas de suradministration.
- ▶ Il est au contraire relativement proche de celui des premières années du mandat précédent et s'analyse aussi en partie comme un rattrapage des effectifs au regard de l'expansion de la commune (mise en service de nouveaux équipements, nouvelles zones à entretenir...).

Ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (BP)



# L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, la Ville employait 1 213 agents, soit près de 844 équivalents temps plein (ETP).



Les données 2021 seront connues courant avril 2022 et communiquées aux membres du Conseil Municipal\* lors de la présentation du bilan social.

Il est rappelé que par délibération du 16 novembre 2016, la Ville a modifié les règles de gestion du temps de travail et des congés, se conformant aux dispositions des 1 607 heures annuelles (Mesures mises en place à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017).

\* Correction apportée en séance aux membres du Conseil Municipal : La communication est réalisée auprès des membres du Comité Technique et non du Conseil Municipal.

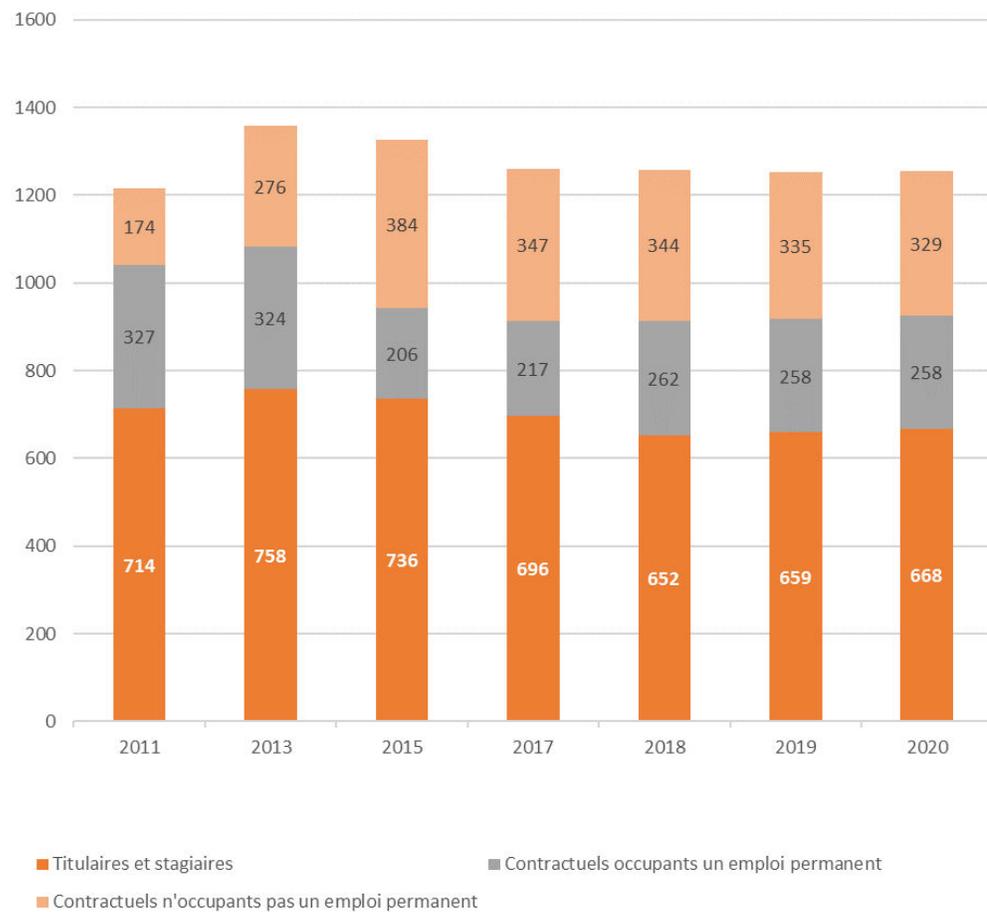
# LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATEGORIE

CATEGORIE HIERARCHIQUE	Titulaires et stagiaires	Contractuels	% EFFECTIF PAR CATEGORIE
Catégorie A	58%	42%	11%
Catégorie B	43%	57%	11%
Catégorie C	79%	21%	54%
Hors catégories	0%	100%	24%
<b>% EFFECTIF PAR STATUT - ANNEE 2020</b>	<b>53%</b>	<b>47%</b>	<b>100%</b>

Les effectifs « hors catégorie » regroupent pour l'essentiel les apprentis, assistantes maternelles, adjoints d'animation non titulaires, les personnels en charge des temps périscolaires.

# LA REPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL REMUNERE DEPUIS 2011

REPARTITION DE L'EFFECTIF GLOBAL REMUNERE  
DEPUIS 2011  
(VILLE + CCAS)

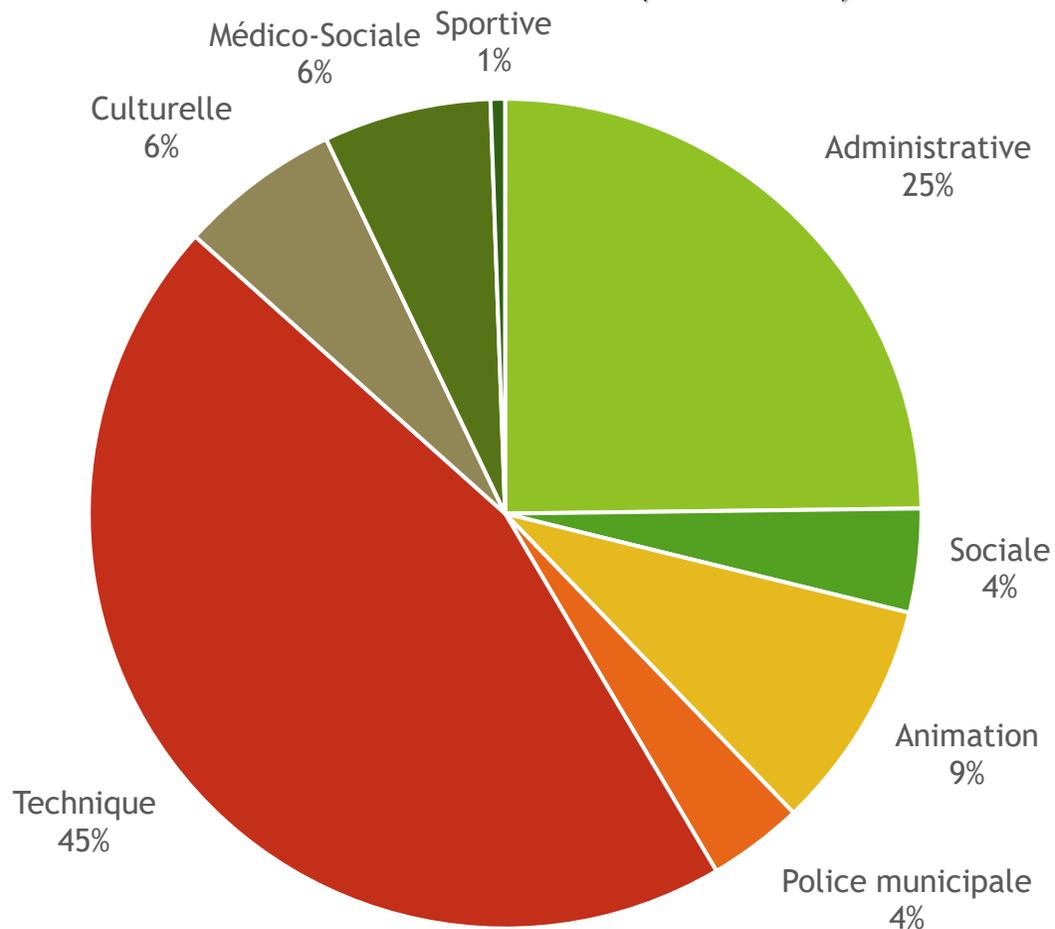


Entre 2019 et 2020, l'évolution des effectifs a été mesurée (+ 3 postes).

Par ailleurs, les recrutements se sont davantage portés sur les agents titulaires et stagiaires (+ 9 agents).

# LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIERE

## LA REPARTITION PAR FILIERE (Année 2020)



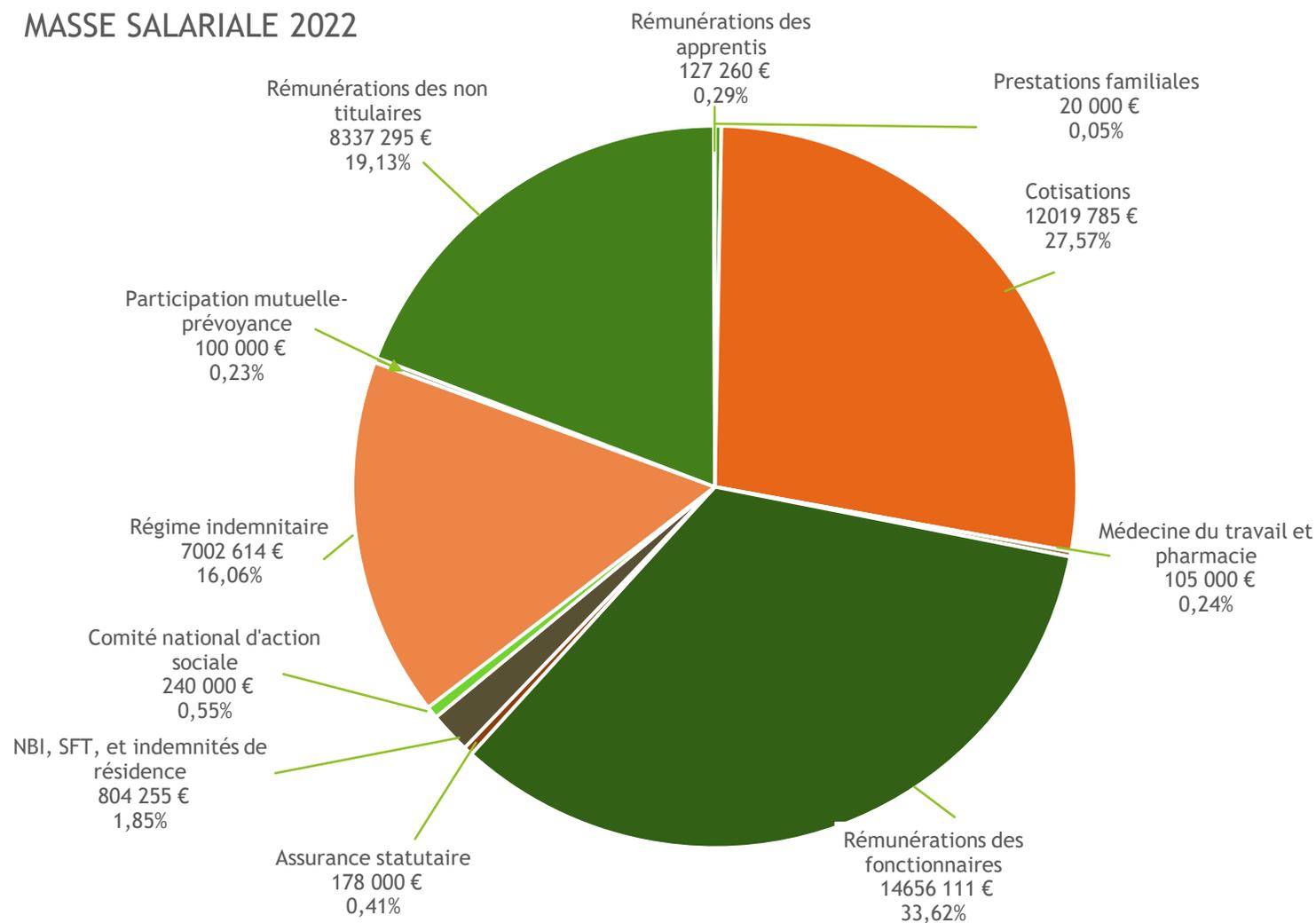
À quoi servent les fonctionnaires ?



Le service public n'existe que si les fonctionnaires le font vivre.

# LA DECOMPOSITION DES CHARGES DE PERSONNEL POUR 2022

## DECOMPOSITION DE LA MASSE SALARIALE 2022



NB : Le régime indemnitaire comprend les parts fixe et variable, les heures supplémentaires, les astreintes...)

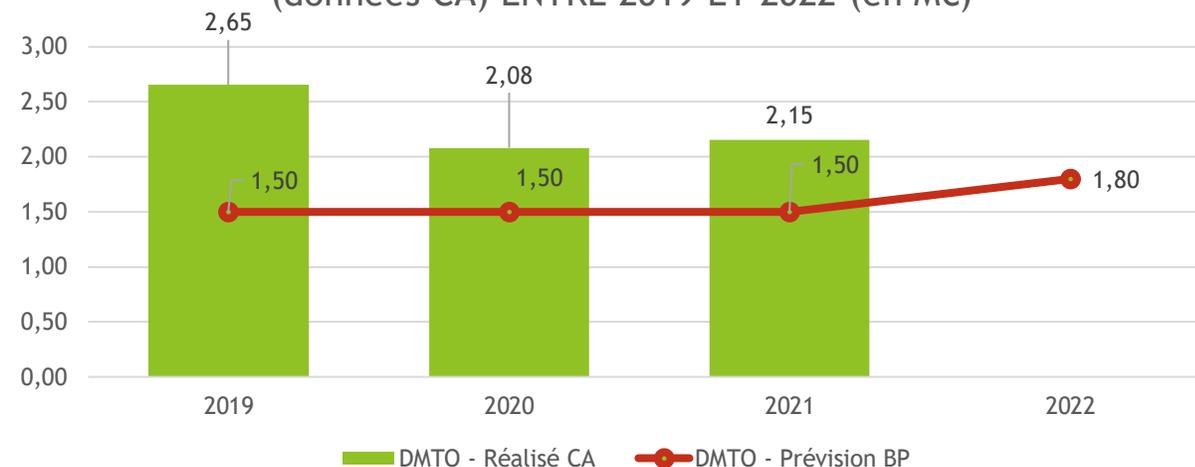
# LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ATTENDUES POUR 2022

L'évolution globale des recettes de fonctionnement de l'ordre devrait être de + 3,2 %, soit +2,6 M€.

Cette importante croissance est liée à :

- Une revalorisation importante des bases fiscales, +3,4% (soit + 2,18 M€ de produits attendus )
- Une dynamique croissante des droits de mutation (+ 300 000 €)
- Une légère progression des produits des services (+ 200 000 €) encore soumis à un climat d'incertitude lié à la poursuite de la crise sanitaire et à la modification des organisations familiales notamment par le développement accéléré du télétravail (gain des temps de transport réduisant le recours au périscolaire par exemple).

DMTO - COMPARATIF PREVISION BP ET REALISE  
(données CA) ENTRE 2019 ET 2022 (en M€)



Ces dynamiques atténuent les baisses de dotations projetées (-230 000 €) avec une possibilité de sortie du dispositif du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) dès 2023.

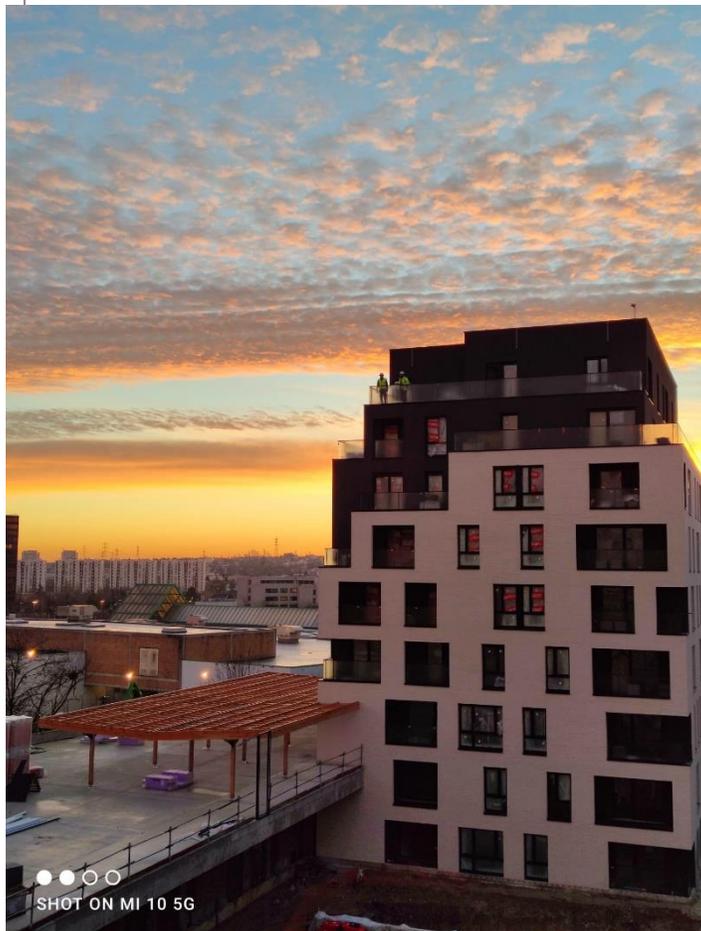
# UNE BAISSÉ DES DOTATIONS ET COMPENSATIONS DE L'ÉTAT

Une baisse des dotations et compensations estimée à 230 000 € ; qui pourrait s'accroître dans les années à venir avec un risque de sortie du dispositif du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France (FSRIF) dès 2023.

	2019	2020	2021	2022
Population DGF <sup>(1)</sup>	45 843	46 579	46 500	46 475
Dotation forfaitaire	5 132 146	5 113 588	5 003 058	4 897 791
Dotation de solidarité urbaine	848 704	939 292	1 015 382	1 090 374
DNP	438 392	479 631	483 348	482 852
Fonds de solidarité de la région Ile-de-France	685 219	942 347	943 999	748 256
<b>Total hors FPIC</b>	<b>7 150 304</b>	<b>7 521 437</b>	<b>7 492 287</b>	<b>7 265 748</b>
FPIC droit commun	-39 503	340	0,00	-134 794

La Ville de Rosny-sous-Bois fait partie des communes dont le rang est situé à proximité du nombre de communes éligibles au FSRIF. Cette hypothèse s'explique par la réforme de la TH qui modifie le calcul des indicateurs financiers avec notamment la prise en compte des droits de mutation.

<sup>(1)</sup> Les chiffres 2022 sont inférieurs à ceux de 2020 compte-tenu des modalités de recensement de la population.

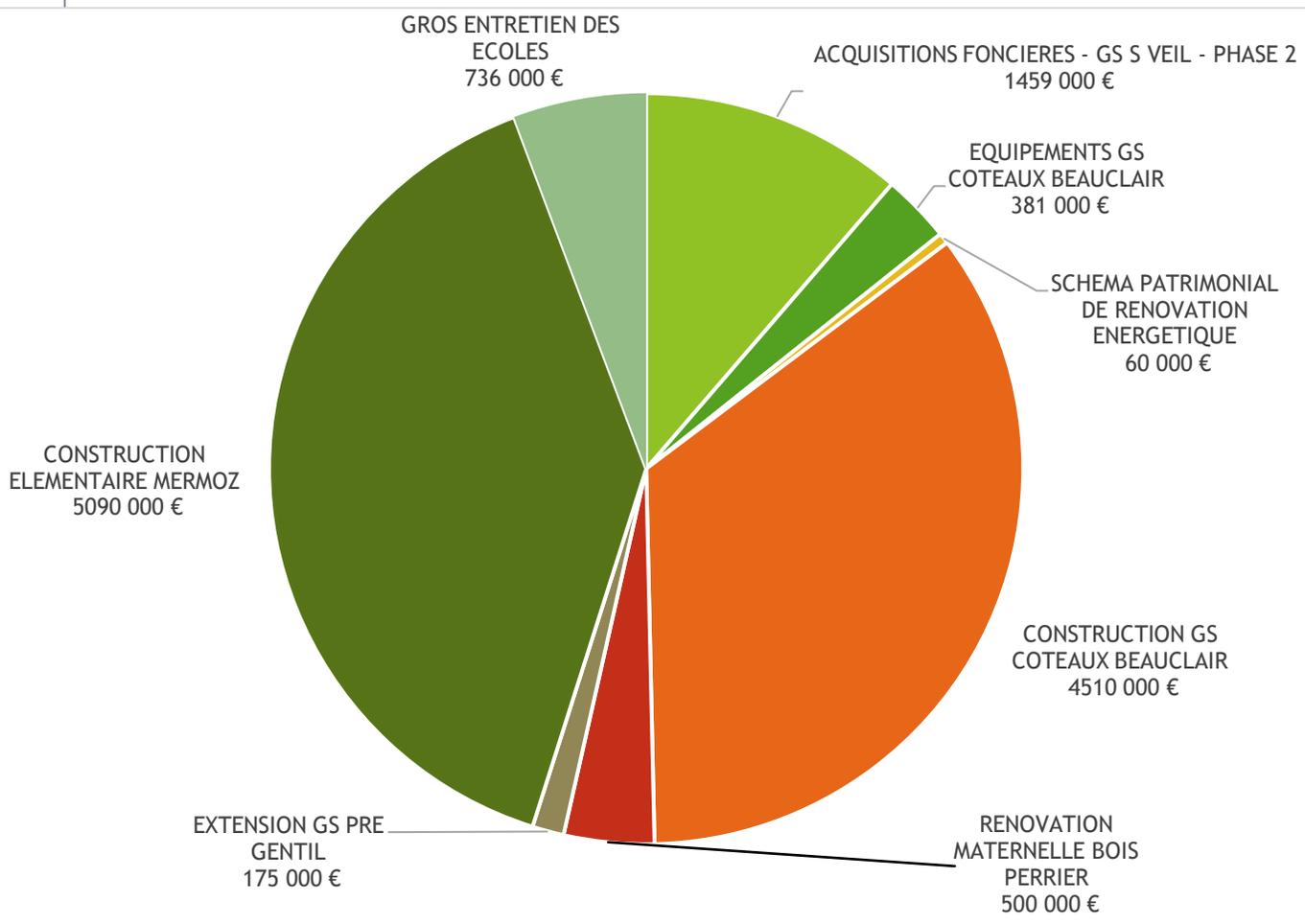


GS Coteaux-Beauclair - Photo chantier

Le programme d'investissement pour l'année 2022 réaffirme les priorités annoncées durant la campagne 2020, pour un Rosny plus agréable à vivre, plus respectueux, plus humain et plus solidaire :

1. L'éducation toujours prioritaire avec deux groupes scolaires en construction (Coteaux Beauclair et Mermoz), le démarrage de la rénovation de la maternelle Bois Perrier et la finalisation des études sur le secteur Sud de la Ville ;
2. Une montée en charge du programme de rénovation des voiries, couplée à la poursuite du Plan Lumière et au démarrage de la phase 2 de l'aménagement du Plateau d'Avron pour 7,6 M€ ;
3. Près d'1,7 M€ sont consacrés aux secteurs culturel et sportif avec d'une part, la rénovation de la médiathèque Yourcenar et le remplacement du monte-décor de l'espace George Simenon et d'autre part, les études et premiers travaux de réhabilitation des installations de tennis et de rénovation du gymnase Lavoisier ;
4. Le développement du secteur Petite Enfance avec les acquisitions foncières et les travaux nécessaires à l'ouverture d'une nouvelle crèche de 60 berceaux dès 2023 sur le secteur Coteaux Beauclair (3,3 M€) ;
5. La préservation de la sécurité avec la poursuite des investissements liés à la vidéoprotection (460 K€) ;
6. Les études de programmation pour le devenir de l'ancienne crèche Lucien Piron.

## Plus de 13 M€ consacrés au Plan Ecoles pour l'année 2022.

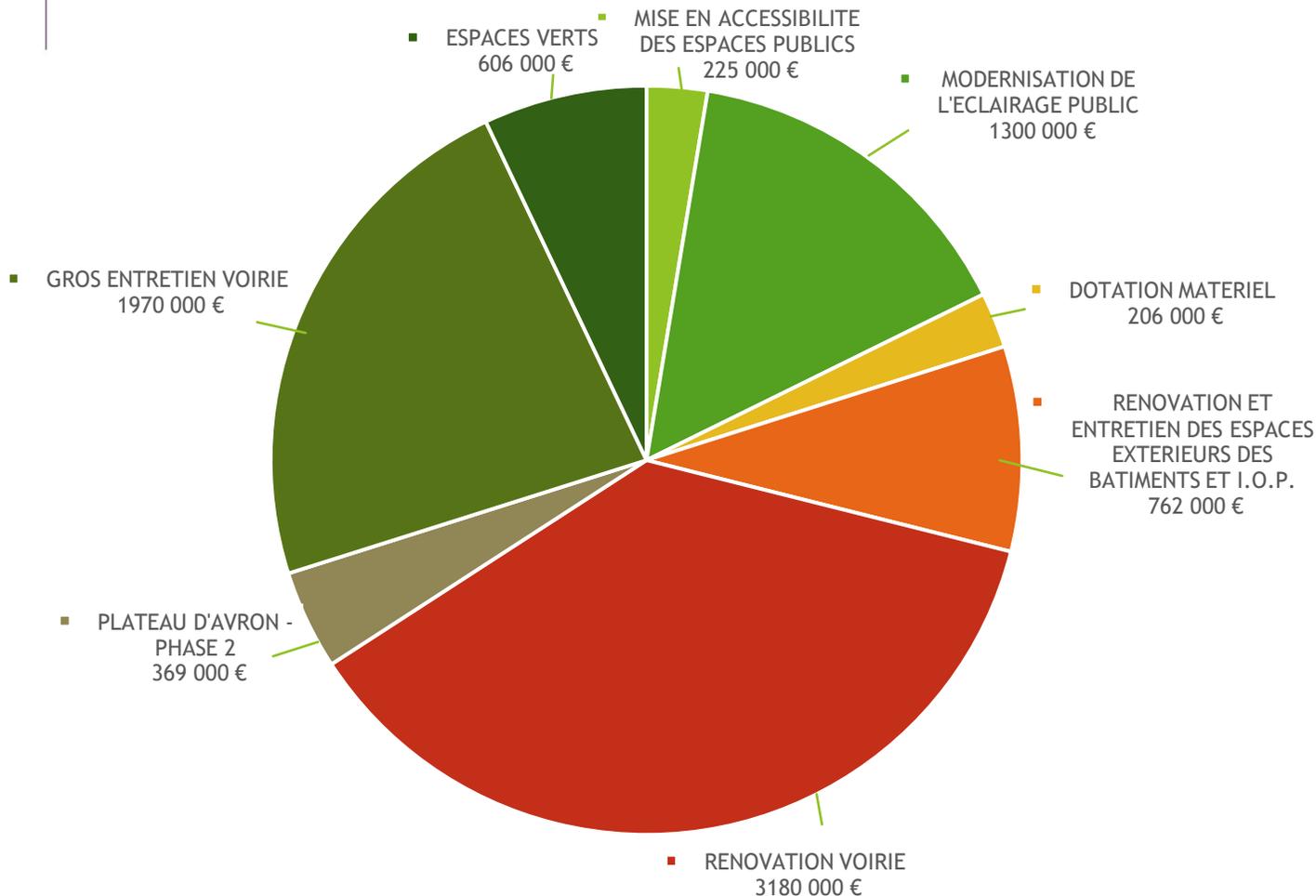


1. GS Coteaux Beauclair → Fin du financement et équipement du groupe scolaire
2. Elémentaire Mermoz → Poursuite de la construction
3. GS S VEIL → Acquisitions foncières pour la phase 2
4. Maternelle Bois Perrier → Finalisation des études et démarrage des travaux de rénovation
5. GS Pré Gentil → Finalisation des études pour l'extension
6. Autres opérations de gros entretien des écoles dont l'aménagement de la cour maternelle Les Boutours



Vue perspective - Elémentaire Mermoz

Plus de 8 M€ d'investissements pour la rénovation et l'embellissement du cadre de vie.

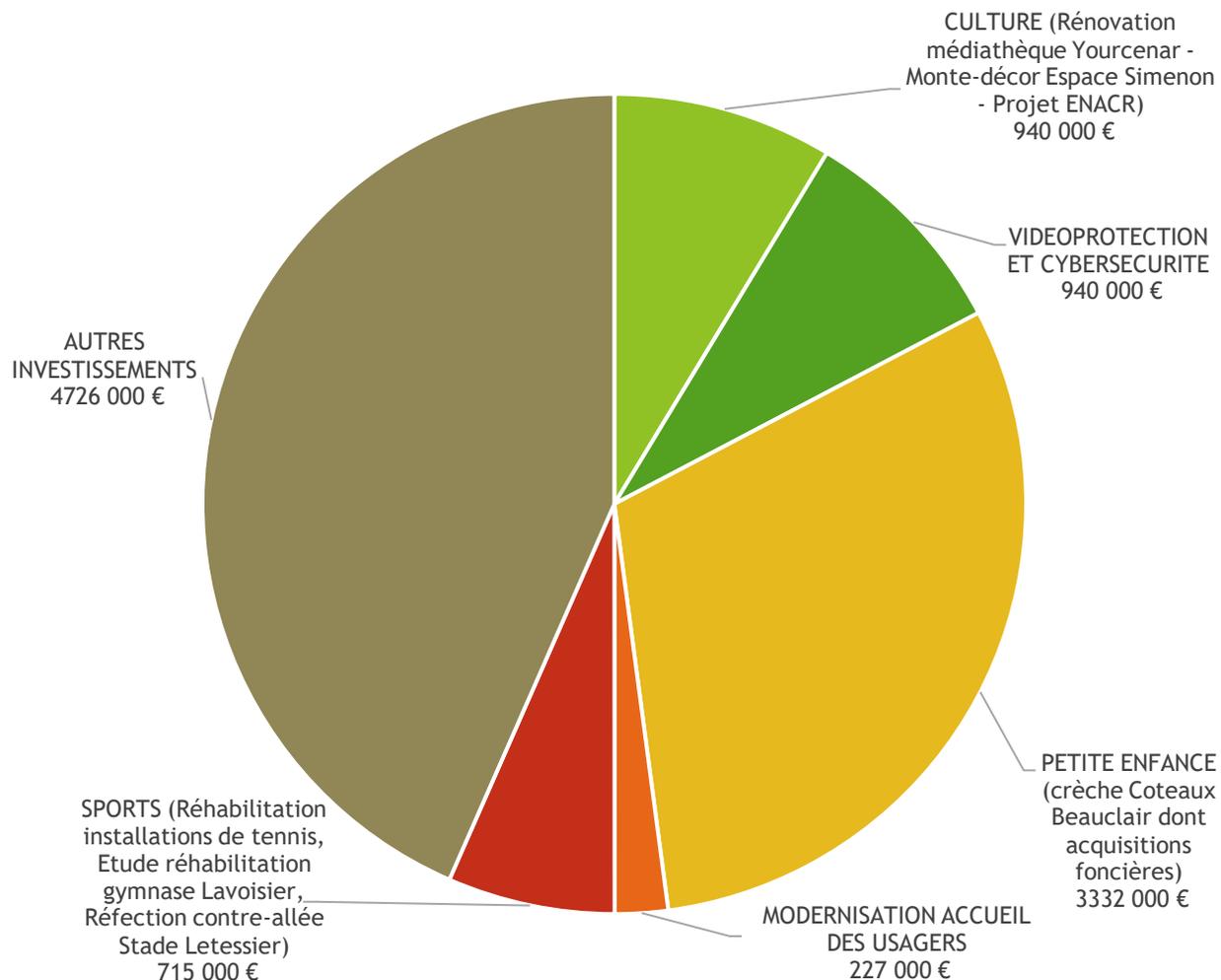


Près de 6 M€ consacrés à la rénovation et l'entretien des voiries dont celles-ci :

- rue Laennec
- rue Jules Guesde
- rue Changis
- rue Barthou
- rue Saint-Claude

# LES AUTRES INVESTISSEMENTS 2022

Au-delà des secteurs Education et Cadre de vie, d'importants investissements sont prévus pour 2022.



Une nouvelle crèche de 60 berceaux est prévue pour une livraison dans le courant de l'année 2023 au sein du nouveau quartier Coteaux Beauclair.

Les actions en faveur de la transition énergétique, de la « Safe » et de la « Smart City » se poursuivent.

Près de 1,7 M€ sont déployés en faveur des équipements culturels et sportifs.

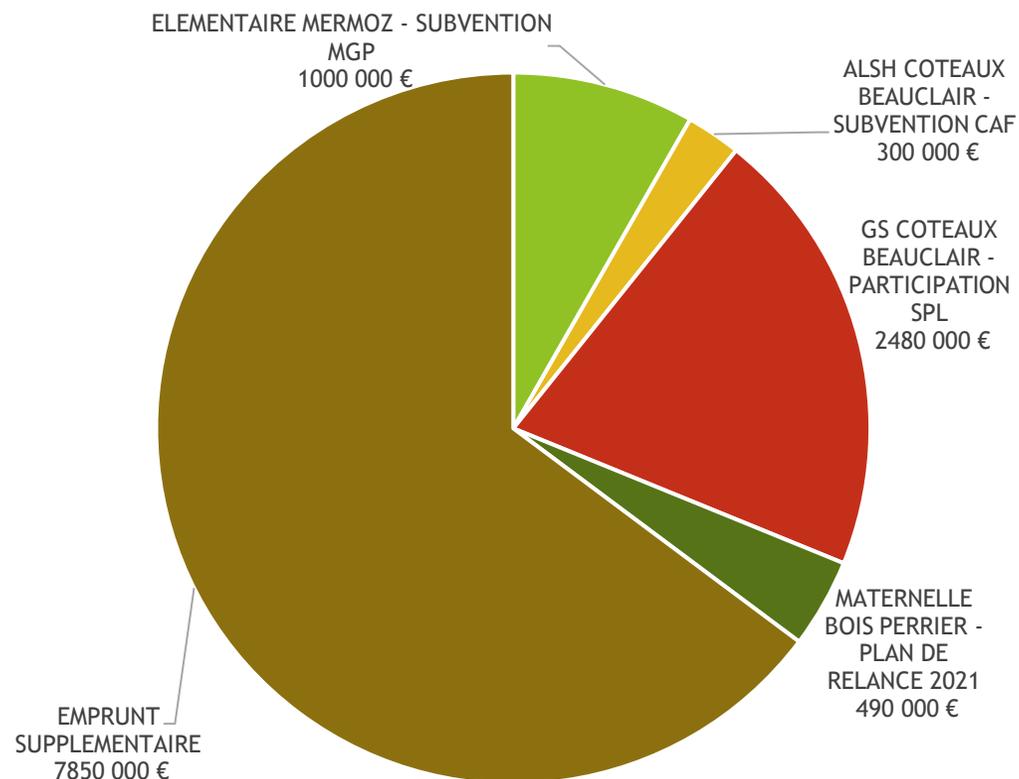
Le projet de modernisation de l'accueil des usagers sera lancé pour mieux répondre aux attentes des citoyens.



# LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS - LE PLAN ECOLES

Un plan Ecoles qualitatif et respectueux de l'environnement, construit et rénové en grande partie en éco-construction, permettant de solliciter des subventions importantes notamment pour les dispositifs de transition énergétique.

Pour 2022, la participation des partenaires extérieurs, représente 1/3 du financement du Plan Ecoles.



Etude Avant-Projet - Maternelle Bois-Perrier  
Equipe de MOE interne - Ville de Rosny-sous-Bois

# LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS (PPI)

# PPI: LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVISAGES ENTRE 2022 ET 2026

Dépenses d'équipement 1/2	En M€	Dont 2022
Groupe scolaire Mermoz	16	5,1
Groupe scolaire Coteaux Beauclair (net de la participation de l'opération)	2,3	2,3
Groupe scolaire Simone Veil (phase 2, dont foncier)	7	1,5
Rénovation des maternelles secteur nord	5	0,5
Augmentation des capacités scolaires secteur sud	15	0,2
<b>TOTAL PLAN ECOLE</b>	<b>45,3</b>	<b>9,6</b>
Plan de rattrapage de la voirie	20	5
Plan lumière 2022-2026	4	1,3
Embellissement espaces verts et espaces extérieurs	5	1,7
Phase 2 du parc du plateau d'Avron (et aménagements extérieurs)	1,7	0,4
<b>TOTAL CADRE DE VIE</b>	<b>30,7</b>	<b>8,4</b>

# PPI : LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENVISAGES ENTRE 2022 ET 2026

Dépenses d'équipement 2/2	En M€	Dont 2022
Equipement de proximité Lucien Piron	4	0,1
Extension ENACR	1,6	0,1
Extension de la vidéo protection / hyperviseur	1,2	0,5
Modernisation de l'accueil	0,5	0,1
Crèche Coteaux Beauclair	3,3	3,3
Rénovation du CMS	1	0,1
Equipement sportif Coteaux Beauclair	4	
Rénovation du gymnase Lavoisier	2	0,2
Création d'une structure tennis en dur - Stade Girodit	1	0,1
<b>TOTAL AUTRES PROJETS</b>	<b>18,6</b>	<b>4,5</b>
<b>TOTAL GLOBAL PROJETS 2022-2026</b>	<b>94,6</b>	<b>22,5</b>

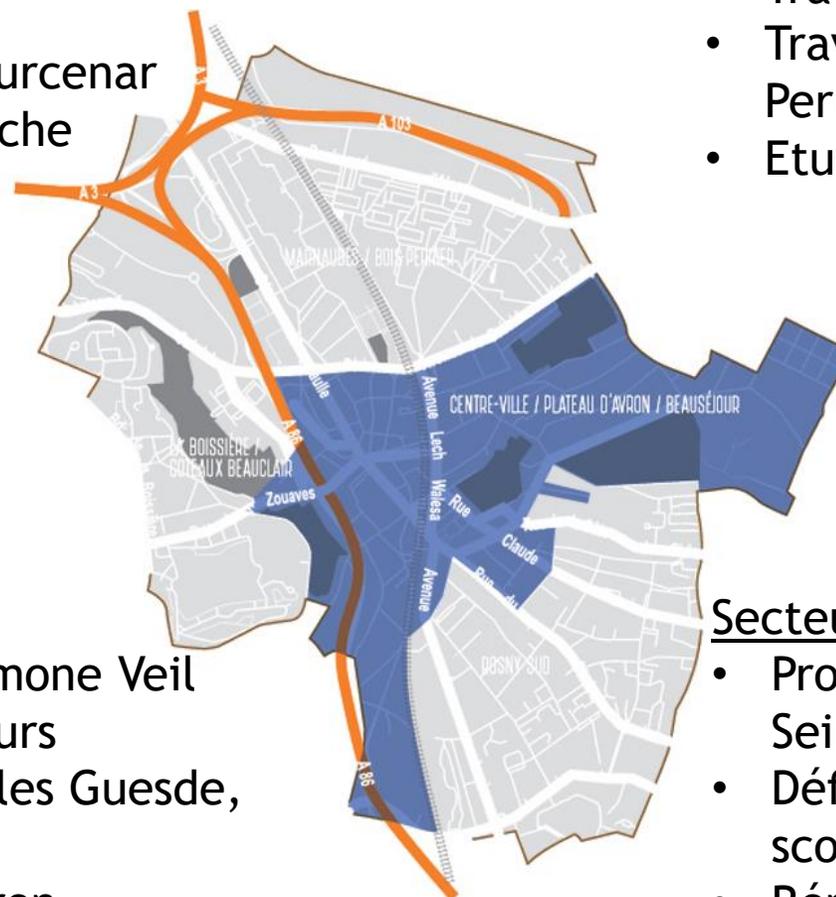
# SYNTHESE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

- ▶ Le budget 2022, dans la continuité de celui de 2021, devrait parachever l'adaptation de la voilure de l'administration et de ses moyens aux priorités du mandat :
  - ▶ Un plan Ecoles qualitatif en fonctionnement et en investissement ;
  - ▶ Un cadre de vie véritablement embelli ;
  - ▶ Un renforcement du lien social dans toutes ses dimensions : Vie des quartiers, Animation, Culture, Sécurité...
  
- ▶ Ce budget s'exécutera sans hausse des taux de la fiscalité et avec un recours supplémentaire à l'emprunt qui est à la fois opportun, compte-tenu des niveaux encore faibles des taux, et calibré aux besoins et aux capacités de la Ville.
  
- ▶ Il permettra à la Ville et à tous ses quartiers de continuer à se développer harmonieusement...

# SYNTHESE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

## Boissière-Coteaux Beauclair:

- Livraison du groupe scolaire
- Rénovation de la médiathèque Yourcenar
- Achat et aménagement d'une crèche
- Etude bâtiment Lucien Piron



## Marnaude-Bois Perrier :

- Travaux du groupe scolaire Mermoz
- Travaux de rénovation de la maternelle Bois Perrier
- Etude d'aménagement du pôle gare

## Centre Ville Plateau d'Avron:

- Lancement phase 2 de l'école Simone Veil
- Extension cour maternelle Boutours
- Rénovation des rues Laennec, Jules Guesde, Saint-Claude, Barthou, Changis
- Démarrage phase 2 plateau d'Avron

## Secteur Sud :

- Projet d'aménagement du secteur avec Seine-Saint-Denis Habitat
- Définition du projet d'extension du groupe scolaire du Pré Gentil
- Rénovation du gymnase Lavoisier